



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0763

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Programme de renouvellement urbain - Quartiers Mas du Taureau - Pré de l'Herpe - Résidentialisation de la résidence Pierre Dupont - Attribution d'une subvention à Alliade habitat

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction de la politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gomez

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0763**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Programme de renouvellement urbain - Quartiers Mas du Taureau - Pré de l'Herpe - Résidentialisation de la résidence Pierre Dupont - Attribution d'une subvention à Alliade habitat**

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction de la politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon, la Commune de Vaulx en Velin et leurs partenaires ont signé avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) une convention pluriannuelle du 13 mai 2005 déclinant le programme d'opérations à conduire dans les quartiers de l'ex ZUP et les quartiers sud de la Commune. Cette convention a été complétée par plusieurs avenants successifs dont un avenant adopté en 2008 qui a permis d'introduire le projet de renouvellement urbain des quartiers Pré de l'Herpe/Mas du Taureau et un avenant de clôture approuvé lors du Conseil métropolitain du 6 juillet 2015.

Dans le cadre de ce projet d'ensemble, la société Alliade habitat a engagé une opération de résidentialisation de la résidence Pierre Dupont (248 logements) afin d'améliorer la qualité des espaces extérieurs, suite notamment à la démolition en 2010 de la résidence Pré de l'Herpe située à proximité.

Les actions réalisées dans le cadre de cette opération de résidentialisation sont les suivantes :

- remplacement des réseaux d'assainissement,
- réfection des voiries,
- réfection des trottoirs et des cheminements piétons,
- amélioration du ramassage des ordures ménagères,
- agrandissement de l'aire de jeux existante,
- complément de plantations.

Les travaux de résidentialisation se sont achevés à l'automne 2014.

Le montant global des travaux conduits sous maîtrise d'ouvrage d'Alliade habitat est fixé à 224 842 € TTC.

Le plan de financement de cette opération inscrite dans la convention avec l'ANRU est le suivant :

- ANRU :	50 000 €,
- Alliade habitat :	97 342 €,
- Métropole de Lyon :	77 500 €.

Il prévoit une participation financière de la Métropole de Lyon à hauteur de 77 500 € nets de taxe ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le financement de l'opération de résidentialisation sur la résidence Pierre Dupont située sur le secteur du Mas du Taureau/Pré de l'Herpe à Vénissieux,

b) - l'attribution de subvention à hauteur de 77 500 € nets de taxe au profit d'Alliade habitat,

c) - la convention à passer entre Alliade habitat et la Métropole de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2016 et suivants - compte 20415342 - fonction 52 - opération n° 0P17O1197.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.